



UNION NATIONALE DES MEDECINS SPECIALISTES CONFEDERES

79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS - Tél. : 01.44.29.01.30. - Fax : 01.40.54.00.66.

www.umespe.com - umespe@club-internet.fr

PARIS, le 13 Novembre 2007

3^{ème} CONFERENCE MS7-PARIS - 11 au 13 NOVEMBRE 2007

La médecine spécialisée dans 10 ans

COMMUNIQUE

Devant les défis qui se posent à nos sociétés à savoir :

1. le fait que 5 générations peuvent se retrouver dans une même famille,
2. l'allongement de la durée de vie et de la qualité de la vie dans le cadre de pathologies longues et chroniques

le MS7 qui regroupe les organisations professionnelles des **M**édecins **S**écialistes de **7** pays, ayant un système de santé préservant une médecine spécialisée libérale dans le cadre d'un financement socialisé, s'est réuni durant trois jours à PARIS, dans les locaux de la C.S.M.F., et rappelle un certain nombre de points sur lesquels les médecins spécialistes de ces pays, au-delà de l'U.E.M.S., peuvent se retrouver et s'unir :

1. Le médecin spécialiste est au centre de trois exigences :
 - **l'éthique**
 - **la qualité**
 - **les capacités de financement**

et pour apporter un compromis satisfaisant pour la collectivité et les individus, il doit être reconnu et conforté, par la collectivité, comme un expert et, pour l'individu, comme un accompagnement d'un ajustement fin des prises en charge, une évaluation du développement psycho dynamique et une personne ressource pour son problème de santé.

2. Sa position éthique doit être réaffirmée et le principe de solidarité entre les bien portants et les malades reste un élément du pacte social.
3. Le médecin spécialiste est responsable de l'optimisation des rendez-vous pour répondre aux obligations collectives d'accessibilité aux soins.
4. Le médecin spécialiste doit encourager la transparence des prises en charge dans une recherche permanente d'efficacité et de pertinence pour les décisions diagnostiques et thérapeutiques.

Le médecin spécialiste libéral n'a pas à craindre cette transparence.

.../...

5. Le MS7 rappelle son attachement à l'Evidence Base Medecine, dans ses trois principes fondateurs :

- **littérature et consensus,**
- **cohérence avec le milieu environnemental et des prestataires de soins,**
- **satisfaction des patients.**

mais s'inquiète d'une utilisation normative, bureaucratique et comptable de celle-ci qui conduit à une dégradation de la qualité des soins.

6. Le MS7 rappelle son attachement à l'indépendance du médecin spécialiste au-delà de son mode de rémunération.

7. Le MS7 rappelle la nécessité d'une coordination informelle entre les différentes composantes de chaque spécialité pour s'adapter au mieux à l'évolution des demandes des patients.

8. Le MS7 constate la place de plus en plus importante des associations de malades et la nécessité de définir un pacte social avec eux.

9. Le MS7 est attaché à une formation initiale des médecins spécialistes reposant sur une professionnalisation de celle-ci et un accompagnement par des pairs.

Pour ce qui concerne la France, ces axes sont constitutifs du projet confédéral et nous ne pouvons qu'y souscrire pleinement.

Durant cette rencontre, notre réflexion s'est enrichie de l'expérience de nos confrères belges, québécois et italiens.

Les confrères hospitaliers ont participé à cette rencontre à travers l'INPH.

Il a été décidé de se retrouver, l'année prochaine, à ROME à l'invitation de nos confrères italiens

Nous avons associé à notre réflexion le représentant des Internes de l'Ile de France.

Dr. Jean Luc JURIN